

N° 4137^B

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 1996-1997

PROJET DE LOI

**portant sur la promotion des droits de l'enfant
et la protection sociale de l'enfance**

* * *

**AVIS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SUR LES PROJETS DE LOI
ET DE REGLEMENT GRAND-DUCAL**

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
AU MINISTRE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE**

(8.9.1997)

Madame la Ministre,

La Chambre d'Agriculture a analysé le projet de loi repris sous rubrique en séance plénière.

Le projet sous examen a pour objet de définir les missions des pouvoirs publics dans le domaine de la promotion des droits de l'enfance et la protection sociale de l'enfance. Les droits de l'enfance sont ceux retenus dans la convention relative aux droits de l'enfant adaptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et approuvée par la loi du 20 décembre 1993.

En ce qui concerne la promotion des droits de l'enfant, il est créé un „Ombuds Comité fir t'Rechter vum Kand“ dont les missions s'étendent à toutes les questions dans lesquelles sont impliqués les droits de l'enfant.

En ce qui concerne la protection sociale de l'enfance, un grand nombre de projets et de démarches individuelles sont réalisés par de nombreux services publics et privés. Le projet sous examen a également pour objet de confier au Ministère de la Famille la mission de coordination et d'information qui s'impose vu la multiplicité des projets existants.

La Chambre d'Agriculture approuve le projet de loi sous examen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le Secrétaire général,
Robert LEY

Le Président,
Marco GAASCH

*

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
AU MINISTRE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE**

(9.9.1997)

Madame la Ministre,

La Chambre d'Agriculture a analysé le projet de règlement grand-ducal sous rubrique en séance plénière.

La Chambre d'Agriculture n'a pas d'observations particulières à formuler.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le Secrétaire général,
Robert LEY

Le Président,
Marco GAASCH